

**AVIS PAROISSIAL**

Dans le courant du mois de Mai, deux personnes de Conchy passeront chez tous les Paroissiens pour solliciter de leur part une aide pour l'installation d'un nouveau chauffage dans l'Eglise, celui existant étant devenu tout à fait vétuste.

Une aide de votre part à toutes et à tous, selon la possibilité de chacun, sera la bienvenue.

D'avance nous vous en remercions.

L. Harang

**VIE PAROISSIALE****MESSES**

A partir du 28 Avril, les messes reprennent à Conchy comme d'habitude:

Tous les quatrièmes Dimanches du mois à 9h30.

**BAPTEMES**

Les 1<sup>ers</sup> Samedis de chaque mois, préparation au Baptême à partir de 16h au presbytère de Ressons.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux relais, Madame Lemaire Gilberte et Monsieur Pierre Payen.

**REMERCIEMENTS**

Nous voudrions ici remercier toutes les personnes ayant réservé un bon accueil aux enfants du Catéchisme qui sont passés dans notre paroisse pour effectuer la vente des pommes organisée par le Secours Catholique et qui a rapporté la somme de 770 francs.

A tous merci

Les Catéchistes,

Edith Kuszpa

Chantal Blugeon

**COMMUNIQUE****OPERATION BRIOCHES**

L'opération Brioches aura lieu cette année les Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 Juin 1991.

Comme les années précédentes, Madame Payen compte sur l'aide et la générosité de tous.

**ETAT CIVIL****DECES**

LEFRANC Lucie Veuve MASSOULLE le 17 Février

URIER Etienne le 23 Avril

**MARIAGE**

PILLOT Christian et BRASSEUR Marie-José

le 19 Janvier 1991

**NAISSANCES**

GEORGE Gaetan le 14 Mars à Compiègne

PILLOT Alain le 8 Février à Montdidier

Ce journal a été tiré à 200 exemplaires. Ont participé à sa rédaction:

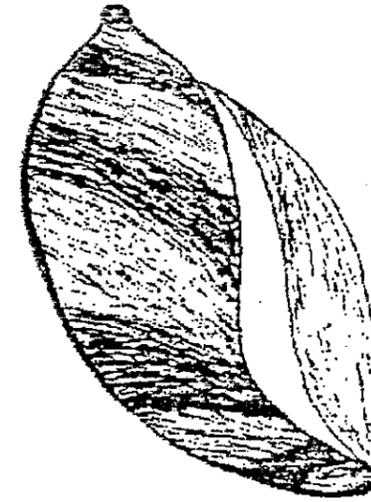
Mesdames COLLIN, HARANG

Messieurs HARANG, PILLOT, COLLIN, LEMAIRE

Rédactrice: Aurore COLLIN

B.M.O.

Bulletin Municipal Officiel

**LE CONCHYLIEN****SOMMAIRE:**

EDITORIAL

VIE ASSOCIATIVE

FESTIVITES

LIBRE Pensee

LETTRE DU MAIRE

VIE PAROISSIALE

ETAT CIVIL

NOTRE HISTOIRE

**EDITORIAL**

De quoi parlons-nous la dernière fois ?

- De la guerre

Laquelle ?

- Les deux, celle du Golfe, sérieuse et fortement médiatisée, et puis de notre guéguerre locale, entre la Commune de Conchy et les " indépendantistes " de St Nicalse.

Cette dernière était beaucoup moins sérieuse et son retentissement n'a sans doute guère dépassé Tilloloy au nord et Biermont au sud.

Elle n'était cependant pas sans conséquences fâcheuses sur la vie de notre village, comme vous pourrez vous en convaincre à la lecture de la relation qu'en fait Monsieur Pillot.

Fort heureusement, ces deux conflits sont terminés et si dans le Golfe on peut encore avoir de sérieuses craintes pour l'avenir, à Conchy du moins l'entente règne. Et du Château d'Eau à la Poste, de la Marlière à la rue de la Poterie, chacun attend impatiemment les Fêtes du printemps et de l'été pour démontrer la vitalité et la volonté d'union de notre communauté.

Est-ce la leçon du passé ? Il semble en tout cas qu'on ait compris, ici, que pour arriver à quelque chose personne n'est de trop, toutes les volontés et individualités sont nécessaires. Et peu importe la manière pourvu qu'elles aillent dans le même sens.

G. Collin

**LETTRE DU MAIRE**

Depuis la dernière parution de notre bulletin, le Conseil s'est réuni les 21 Mars et 12 Avril.

Parmi les décisions et actions, le Conseil:

- Prend connaissance de la réception des travaux de la pose des panneaux de sécurité aux abords de l'école et la matérialisation de l'arrêt de car, annonçant la traversée des enfants et la limitation de vitesse qui, je le rappelle, est de 40 km/h sur ce parcours et de 50 km/h dans toute l'agglomération. Attention de bien la respecter, il en va de votre permis !

- Vote le budget primitif de 1991 dont j'extraits les quelques informations suivantes:

Fonctionnement

Recettes:1239521 Dépenses: 1239521

Investissement

Recettes:570435 Dépenses: 570435

Produit des taxes

(en moyenne par habitant)

	à Conchy	Ailleurs(*)
Taxe d'habitation:	214.21	235.49
Foncier bâti:	244.66	291.73
Foncier non bâti:	252.61	300.06
Taxe professionnelle:	304.92	194.91

(\*) cette colonne donne les valeurs moyennes par habitant pour les communes du même groupe démographique

- Vote le taux des taxes communales à la même valeur que l'année dernière, soit

Taxe d'habitation:	6,95 %
Taxe foncière ( ball ):	13,40 %
" " ( non ball ):	35,60 %
Taxe professionnelle:	6,45 %

- Sollicite l'inscription de la commune au programme des subventions départementales pour 91 pour les travaux suivants:

Assainissement des eaux pluviales: aménagement du fossé rue de la Poste le long de la ferme de Mr Raoul des Essarts.

Aménagement du fossé rue de la Poterie

Construction de bâche à incendie

Ces subventions ont été accordées et vont nous permettre de réaliser ces travaux.

Le Maire, G. HARANG

## VIE ASSOCIATIVE

### SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BOULOGNE, CONCHY, HAINVILLERS ET ALENTOURS

#### REMERCIEMENTS

Au nom de la Société Archéologique et Historique de Boulogne, Conchy, Hainvillers et alentours, je voudrais ici remercier toutes les personnes qui ont assisté en la salle des Fêtes de notre Commune à la Conférence de Monsieur Pierre Lepage le 9 Mars 1991, Conférence qui avait pour thème :

" Aura et chute de Joffre "

A tous, merci d'y être venu nombreux.

L. Harang

#### PING - PONG

Le tournoi du 10 Mars a vu ( enfin ! ) le couronnement des efforts que nous déployons tous depuis des années: une double victoire pour nos joueurs.

Christophe et David SERVIGET ont en effet remporté, chacun dans sa catégorie, une victoire qui ne doit rien à la chance mais repose entièrement sur l'assiduité et la persévérance de ces joueurs, de leurs entraîneurs et partenaires.

Cette compétition amicale s'est terminée en présence de Mr le Conseiller Général Guy Desessarts par le tirage d'une tombola particulièrement bien dotée: pas moins de 2 chaînes HI-FI et de nombreux autres lots de valeur. Que tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée trouvent ici l'expression de nos chaleureux remerciements.

Merci donc à Mr le Conseiller Général, à Mr le Maire et à la Municipalité, aux commerçants et artisans

de Conchy et à certaines entreprises des environs telles que le Crédit Agricole de Ressons, les Ets Jourdain, la coopérative agricole...

G. Collin

## FESTIVITES

### 12 MAI

La première sortie de nos majorettes, les BUTTERFLY, sera l'occasion d'une grande fête fleurie et costumée ( plus de 90 costumes sont en cours de réalisation ! ) avec la participation de l'Ecole de Musique et de la Vibrante de Ressons, le tout suivi d'une kermesse place des fêtes, avec de nombreux jeux.

Nous invitons tous les habitants à se joindre à cette manifestation et à donner à Conchy un air de fête, en faisant la toilette des devantures et en fleurissant si possible les habitations.

### 29 JUIN

Ce soir-là, vous pourrez comme chaque année venir danser autour du feu de Saint Jean.

### 13 JUILLET

Feu d'artifice, retraite aux flambeaux et bal gratuit.

### 14 JUILLET

Le matin, cérémonie au Monument aux Morts.

L'après-midi, jeux pour tous.

### 27, 28 et 29 JUILLET

#### FETE COMMUNALE

Le 28 Juillet, jour de la fête, nous organisons notre 2<sup>ème</sup> Foire aux Pots.

Pour la brocante, n'hésitez pas à vous inscrire à la Mairie, car c'est une occasion de vous séparer de choses qui vous sont inutiles et qui feront le bonheur des chineurs.

Dans la salle des Fêtes, une grande exposition :

" Conchy et les environs à travers cartes postales, photographies et documents anciens "

Vous pourrez y voir une très importante collection de cartes postales, des photos, un cadastre de 1831 qui vous permettra de découvrir l'implantation des habitations à cette époque.

Les personnes qui auraient des documents, photos ou cartes postales, sont invitées à prendre contact avec Mr Lemaire ou Mr Hennon.

Comme vous le voyez, l'été s'annonce sous les meilleurs auspices, mais pour une réussite complète nous avons besoin du concours de tous.

## NOTRE HISTOIRE

### QUERELLE DU PASSE :

#### CONCHY - ST NICAISE

( suite )

En 1793 ( d'après Graves ) ou 1795 ( d'après E.Couet ) Conchy et St Nicaise furent réunis officiellement en une même Commune comprenant deux Sections. Mais cette décision administrative fut pendant longtemps repoussée par les habitants de St Nicaise qui avaient leur église, leur cimetière, leur école, leur territoire distinct avec les hameaux de Pont-Létrier, du Plessier, de la Marlière, de la Poste.

En 1835, un terrain fut donné dans la rue du Sagnier par un propriétaire de la Marlière et les habitants de St Nicaise y firent construire à leurs frais une maison-école.

La municipalité refusa cette donation : on lit dans la délibération du Conseil Municipal :

" Considérant que cette donation est faite en faveur d'une poignée d'habitants désignée dans l'acte comme formant une Commune séparée tandis qu'ils n'ont jamais été érigés en Commune et que, d'après la dernière décision de son Excellence le Ministre, ils ne peuvent l'être..."

Invoquant le mauvais état sanitaire du lieu (humidité, arbres gênant le renouvellement de l'air!! ), et un projet de construction d'une nouvelle école rassemblant tous les enfants, cette école de St Nicaise ne fut jamais ouverte.

Quand, trente ans plus tard, en 1865, le fils du donateur récupéra son terrain, on lit sur l'acte d'huissier: "...la Commune de St Nicaise a été réunie il y a trois ans ( donc en 1862 ) à la Commune de Conchy les Pots et n'a plus d'administration privative...". Donc, pendant plus d'un demi-siècle St Nicaise s'était considéré comme commune indépendante malgré la décision de l'Administration.

La Compagnie d'Arc fut un autre sujet de discorde. L'abbé Ménoyer situe en 1812 sa scission en deux compagnies: celle de Conchy et celle de St Nicaise, ceci afin d'obtenir la séparation en deux communes: Conchy au sud, St Nicaise au nord.

La compagnie de St Nicaise avait son terrain de tir dans la rue de la Recette, puis il fut transféré à la Marlière, puis dans le " Jardin Depuille ". Démoli en 1918, il fut reconstruit en 1922 sur un terrain loué, puis en 1929 sur un terrain acheté.

La Compagnie de Conchy sollicita sa fusion avec celle de St Nicaise qui refusa; elle acheta alors un terrain et les deux Compagnies demeurèrent distinctes mais très voisines.

Il existait également avant 1914 deux sociétés de Musique, l'une pour Conchy, l'autre pour St Nicaise.

Les fêtes patronales étaient à deux dates différentes: la fête de St Nicaise se tenait le dernier dimanche de Juillet, celle de Conchy le dernier dimanche de Septembre. Ces deux fêtes furent maintenues jusqu'en 1950.

Au lendemain de la première guerre mondiale, à la fin de 1918, dans le village dévasté, la discorde s'oublie. Les deux églises sont en ruines: avec les dommages de guerre, on ne reconstruit que celle de Conchy qui récupère les célèbres vitraux du XVI<sup>ème</sup> siècle de St Nicaise.

Un Monument aux Morts est érigé à l'emplacement de la Chapelle et de son cimetière. Une nouvelle école est construite sur les ruines de l'ancienne qui accueillait déjà, bien avant cette guerre, les enfants des deux communautés.

Des châteaux d'antan, Vossoir et Pont-Létrier, il ne reste aucune trace depuis fort longtemps déjà. Les quelques maisons du Plessier ont été rasées en 1918 et non reconstruites. Seuls les hameaux de la Marlière et de la Poste subsistent. Sur la route de Flandre, les maisons des deux anciennes paroisses se rejoignent et on a peine à réaliser leur limite; c'était probablement la ligne du chemin de fer aujourd'hui supprimée.

Les deux sociétés de Musique se sont regroupées en une seule Fanfare. Plus tard, les deux Compagnies d'Archers finirent également par fusionner: un Bouquet Provincial fut même organisé dans la Commune en Mai 1950.

Que reste-t'il aujourd'hui de ce passé balayé par deux guerres et l'évolution rapide des techniques et des moeurs ? La Fanfare a été dissoute en 1953. La Compagnie d'Archers a cessé toute activité après 1950; son terrain de tir reste désert et tombe en ruines. Seule une Compagnie de Sapeurs-Pompiers maintient une certaine tradition dont l'origine reste à établir.

La mode change: un groupe de Majorettes s'organise pour combler le vide des Sociétés locales disparues; souhaitons lui un bel avenir...

Cette querelle des temps anciens doit faire sourire les générations actuelles: espérons que ce rappel ne la réanimera pas !

Peut-être certains regretteront-ils que la Commune n'ait pas gardé le nom de Conchy-St Nicaise qu'elle a porté pendant quelque temps après 1793 en pleine période révolutionnaire où pourtant les noms de saints étaient proscrits dans l'appellation des villes et villages: ceci aurait sans doute contribué à une réconciliation plus rapide des deux paroisses de jadis...

Communiqué par Mr Daniel PILLOT